

Une première rédaction du Livre blanc a déjà été préparée. A l'heure actuelle, ce premier jet est étudié par un comité du cabinet. Cette étape franchie, le document devra être soumis à l'ensemble du cabinet. Dès la rédaction définitive, le Livre blanc sera déféré au comité des affaires des anciens combattants de la Chambre des communes. Je sais que cela prend du temps.

Personnellement je souhaiterais que le système démocratique évolue plus rapidement, mais il vaut peut-être mieux être plus lent mais faire un excellent travail. Dans l'intervalle, tous les membres du comité des affaires des anciens combattants ont reçu un exem-

plaire du rapport qu'ils pourront ainsi étudier. C'est un rapport volumineux de 1,350 pages qui renferme 148 recommandations. Il est complexe et lourd de conséquences. Si nous voulons faire une excellente besogne, il ne faudra pas nous hâter. Je sais que le comité prendra le temps de l'examiner à fond.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** Une motion portant ajournement à la Chambre est censée avoir été adoptée. La Chambre s'ajourne donc jusqu'à demain à deux heures de l'après-midi.

(La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 10h.19 du soir.)

---